CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE A TEMPS PLEIN

Entre l'employeur SAS, société par actions simplifiée ORCHARD ID, Immatriculée sous le numéro 82537160200012 Code NAF n°7021Z URSSAF du Rhône Alpes cotisant n° 27000002184387401 Dont le siège social est situé 4 RUE SAINT FRANCOIS DE SALES - 74000 ANNECY

Représentée par Monsieur ALLEE Alban, en sa qualité de Président

Ci-après désignée par l'employeur,

D'une part,

Et le salarié **M. LESIEUR Bruno**, Né le lundi 18 juillet 1988 à BEAUVAIS, N° Sécurité sociale : 188076005712456 Demeurant 66 Avenue de Genève - 74000 Annecy

Ci-après désigné par le salarié,

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Nous déclarons cette embauche au service DPAE de l'URSSAF du Rhône Alpes auprès de qui vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 06/01/1978.

Votre contrat sera régi par les conventions collectives suivantes : Bureaux d'études techniques dont nous vous avons donné connaissance, ainsi que par les dispositions particulières ci-après.

EMPLOI ET QUALIFICATION

Le salarié est engagé à compter du **8 octobre 2018** pour exercer les fonctions de Développeur Web et relève du statut Cadre.

Cet emploi est classé de la manière suivante : Position 3.1 Coefficient : 170

Le lieu de travail est fixé **1 Carrefour Jouaust, 35000 Rennes**. Par ailleurs, en cas de modification du lieu d'établissement de l'entreprise par suite d'un déménagement notamment, ou de modification de la structure juridique de l'entreprise par suite de création d'un nouvel établissement par exemple, le lieu de travail du salarié pourra être modifié.

DUREE DU TRAVAIL

La durée hebdomadaire du travail est fixée à 39,00 heures. Selon les horaires en vigueur dans l'entreprise établis par l'employeur.

Fait à ANNECY Le 19.09.2018

En 2 exemplaires.

Ce contrat comporte quatre pages paraphées par les parties.

Faire précéder les signatures des mentions "Lu et approuvé"

Le salarié

le et approuvé

L'employeur

- AA LB